



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**LA MRC DE KAMOURASKA PARTENAIRE DES PROJETS DU MILIEU**

**Saint-Pascal, le 12 juillet 2022.** – Le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Kamouraska rend public son rapport d'activités 2021 du *Fonds régions et ruralité-Volet 2 Soutien* (FRR-Volet 2). Issu de l'*Accord de partenariat avec les municipalités (2020-2025)*, cette aide financière représente 1 445 958 \$ pour l'année 2021 provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation auxquels le conseil de la MRC de Kamouraska ajoute 416 112 \$, totalisant un fonds de 1 862 070 \$.

Cette enveloppe budgétaire a permis la réalisation de 30 projets dans le milieu, notamment dans les domaines social, municipal, environnemental et socioéconomique. Ces projets totalisent un investissement global de tous les partenaires financiers de 7 385 025 \$.

De plus, les professionnels du Service de développement territorial (SDT) et du Service de l'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska ont travaillé de concert avec le milieu pour la réalisation de tous ces projets.

- 27 % de l'enveloppe est attribuée à la réalisation de projets structurants autant dans les 17 municipalités, la MRC, qu'au Bas-Saint-Laurent;
- 12 % de cette enveloppe est attribuée à la gestion d'ententes de service en tourisme et en transport;
- 61 % du montant est affecté aux ressources humaines en service-conseil en matière de développement et de soutien à la planification de l'aménagement du territoire.

« *Nos professionnels sont d'un soutien primordial dans la réalisation des projets soumis au Fonds régions et ruralité. Avec leur connaissance approfondie du territoire et un regard élargi dans tous les secteurs d'activités, les promoteurs bénéficient d'une riche expertise en cohérence avec les priorités du territoire* », de déclarer monsieur Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Le rapport peut être consulté au [Rapport annuel d'activités 2021 FRR-FR2 - MRC de Kamouraska \(mrckamouraska.com\)](http://mrckamouraska.com)

**Projets déposés en continu**

Les municipalités, les organismes sans but lucratif et les coopératives non financières sont invités dès maintenant à déposer des projets structurants liés aux priorités territoriales du Kamouraska et ainsi bénéficier de l'aide des professionnels de la MRC, en plus d'obtenir une aide financière.

Pour de plus amples informations et pour valider leur admissibilité, les personnes intéressées à déposer un projet via le Fonds régions et ruralité sont invitées à écrire au [developpement@mrckamouraska.com](mailto:developpement@mrckamouraska.com) ou à visiter le [site web de la MRC](http://mrckamouraska.com).



**Sources :**

**Relations de presse:**

Annie Lavoie  
Conseillère en communications  
MRC de Kamouraska  
418 492-1660 poste 253  
alavoie@mrckamouraska.com

**Information :**

Thérèse Brodeur  
Conseillère en développement rural  
MRC de Kamouraska  
418-492-1660 poste 237  
tbrodeur@mrckamouraska.com